

LE CENTRE SPORTIF D'EQUITATION MILITAIRE

HISTORIQUE

Le Centre Sportif d'Equitation Militaire (CSEM) est l'héritier d'une longue tradition équestre et militaire de près de cinq siècles à Fontainebleau dans le quartier du Carrousel.



Dès 1515 en effet, François I^{er} décide d'implanter ses écuries de chasse sur l'emplacement du vieux château du Bréau. Au fil des siècles, les écuries évoluent pour accueillir jusqu'à 700 chevaux. L'instruction équestre y est dispensée aux officiers de l'école spéciale militaire ainsi qu'à ceux des écoles d'Artillerie et du Génie.



Entre 1883 et 1935, une infirmerie vétérinaire, une maréchalerie, de nombreuses écuries et deux grands manèges, viennent compléter les installations du site du Carrousel, qui accueille en 1943 la première Ecole Nationale d'Equitation.

Les Sports Equestres militaires sont créés en 1946 lorsque le Cadre noir rejoint sa ville natale de Saumur. Ils ont pour vocation, dans un contexte où le cheval perd son rôle au combat, de regrouper les activités équestres dans les Armées. La maison mère prend alors le nom de « Centre National des Sports Equestres ».

C'est le début d'une nouvelle ère, toute aussi glorieuse au plan sportif que le fut la précédente en matière de bravoure et de sacrifice. Les cavaliers et les chevaux militaires de Fontainebleau honorent la France dans les plus grandes compétitions internationales et aux Jeux Olympiques en remportant de nombreuses médailles.

Attachés, dès leur création, à l'équitation sportive, les Sports équestres militaires mettent en place au début des années soixante, de nombreuses sections équestres militaires et sociétés hippiques nationales, ouvertes aux militaires, à leurs familles puis progressivement à tout public. Avec une cinquantaine de sections équestres à son apogée, l'institution militaire va jouer un rôle déterminant dans le développement de l'équitation de loisir et dans la préservation de l'élevage équin en France.



En 1972, la création de l'Ecole Nationale d'Equitation à Saumur est à l'origine du transfert de certaines missions civiles du Centre National des Sports Equestres qui devient alors le Centre Sportif d'Equitation Militaire.



Fondé sous son appellation actuelle en 1973, le Centre Sportif d'Equitation Militaire (CSEM) est une unité de l'Armée de Terre, à laquelle a été confiée en 1977 la garde de l'étendard et les traditions du 8^{ème} Régiment de Dragons, prestigieuse unité longtemps connue sous le nom de Penthièvre-dragons.

MISSIONS



Désormais rattaché au Centre national des sports de la défense, le CSEM est en charge de la formation du personnel de la filière équestre et du soutien des 22 sections équestres militaires situées sur tout le territoire national et outre-mer.

Le CSEM, composé de 90 hommes et femmes et de deux cents chevaux, est reconnu pour son savoir faire unique et son expertise dans les métiers du cheval.

Il est avant tout une école de formation. Il assure notamment la formation initiale de tous les personnels, officiers, sous officiers, EVAT servant au sein de la filière équestre dans les différentes spécialités (instructeurs d'équitation, cavaliers soigneurs, chefs d'écurie, maréchaux ferrants). Chaque année, il organise et met en œuvre toutes les formations de cursus et d'adaptation du domaine de spécialité. Il est aussi le creuset des sportifs de haut niveau de la filière équestre militaire.



Cette expertise, unique, est aussi reconnue à l'étranger puisque le CSEM accueille, régulièrement, des stagiaires étrangers (officiers et sous officiers) recherchant des compétences particulières dans le domaine de l'instruction équestre ou dans le perfectionnement technique en vue de préparer des compétitions de niveau mondial.

Le CSEM offre aussi aux personnels des armées la possibilité de suivre une reconversion en préparant un nouveau métier

parmi ceux répertoriés dans le domaine de l'équitation

Clé de voûte de la filière équestre, le CSEM assure le soutien technique des 22 sections équestres militaires répartis sur le territoire national. Des stages de remise à niveau, de perfectionnement, ou encore thématiques sont programmés chaque année. Ils permettent aux cadres des sports équestres de se remettre techniquement à niveau ou de rechercher une nouvelle compétence professionnelle.

Disposant d'un service vétérinaire moderne, il fournit également un soutien sanitaire permanent et de qualité, jouant un rôle d'hôpital, au profit des chevaux des sections équestres militaires qui présenteraient des pathologies nécessitant des soins lourds et complexes.



Enfin, centre de formation initiale des jeunes chevaux achetés tous les ans au profit de l'ensemble de la filière équestre, le CSEM assure le débouillage et la spécialisation d'environ 80 jeunes chevaux qui seront ensuite ventilés au sein des sections équestres pour servir de « *maître d'école* » aux élèves des lycées militaires, aux personnels des régiments, ou aux familles. Quant aux meilleurs poulains, ils resteront au CSEM pour intégrer l'écurie de compétition et les piquets de chevaux des cavaliers internationaux.

RAYONNEMENT

Mettant en place une réelle politique en faveur du haut niveau, le CSEM permet à ses meilleurs athlètes, membres de l'équipe de France de concours complet en particulier, d'accéder aux plus hautes marches des podiums nationaux et internationaux. Concourant ainsi au rayonnement des armées, leurs performances significatives ces vingt dernières années ont permis de remporter :

- 3 titres de champion de France.
- 1 titre olympique par équipe.
- 2 titres de vice champion d'Europe par équipe.
- 1 médaille d'or par équipe au championnat du monde militaire.
- 1 médaille d'or en individuel et 1 médaille de bronze par équipe aux 5^e Jeux mondiaux militaires.



Mais le rayonnement est aussi perceptible au travers de l'engagement actif auprès des familles et des personnels civils de la défense par le biais de la société hippique nationale (SHN) qui favorise le développement du lien armée-nation. Le CSEM rayonne également en organisant des compétitions équestres militaires, et des compétitions civiles officielles en qualité d'établissement équestre agréé par la Fédération Française d'Equitation.

Le CSEM rassemble donc des hommes et des femmes passionnés au service de la formation du personnel militaire de la filière et du cheval. Il dispose d'un site exceptionnel avec une capacité d'accueil de 250 chevaux, qui s'appuie sur un complexe d'installations équestres diversifiées (3 manèges olympiques, un hippodrome, divers terrains et carrières d'entraînement), réparties sur 25 hectares, qui fait du CSEM **un pôle d'excellence** disposant de tous les moyens pour conduire ses missions de formation, de sport et de rayonnement autant sur le plan national que sur la scène internationale.